

A_2022_44

PC01602422X0002 Monsieur PASQUIER Nicolas CONSTRUCTION MAISON 25
RUE DE FRAICHE BISE

COMMUNE DE
AUSSAC VADALLE

DOSSIER N° : PC01602422X0002
date de dépôt : 21/06/2022_ complet : 12/07/2022
demandeur : Monsieur PASQUIER Nicolas
pour : CONSTRUCTION MAISON
adresse terrain : 25 RUE DE FRAICHE BISE
16560 AUSSAC-VADALLE
Parcelle(s) cadastrée(s) : 0E-1466

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire avec prescriptions
au nom de la commune de AUSSAC VADALLE

Le Maire de AUSSAC VADALLE,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 21/06/2022, par Monsieur PASQUIER Nicolas demeurant 15 ROUTE DE ROUHENAC, à VARS (16330) ;

Vu l'objet de la demande :

Pour la CONSTRUCTION MAISON

d'une SURFACE TOTALE CREEE DE 72.04m²

sur un terrain situé 25 RUE DE FRAICHE BISE, à AUSSAC-VADALLE(16560)

cadastré : 0E-1466

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la Carte Communale approuvée le 15/11/2007, révisée le 03/01/2012, mise à jour le 25/01/2018 et le 23/02/2018;

Vu le certificat d'urbanisme positif n° CU01602422X0007 délivré le 23/06/2022 ;

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 12/07/2022 et les plans modificatifs du 19/07/2022 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDE, sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Les teintes utilisées seront conformes aux plans modificatifs (crépi ton pierre, toiture ton vieilli castel)

La construction sera implantée strictement en limite de propriété sans débords d'ouvrage (toiture et fondation)
sur le fond voisin, et les eaux pluviales seront résorbées sur la parcelle.

A AUSSAC VADALLE, le 26 août 2022

Le Maire,
M. LIOT Gérard

